

## **Demande de propositions 2016-2017 pour des projets sur Nouveaux projets de prestation de cursus novateurs**

**Reference: ONCAT 16/17 RFP — Prestation de cursus novateurs**

**Submission deadline: January 9, 2017**

**Prolongée jusqu'au : 16 janvier 2017**

### **Vue d'ensemble**

Le CATON lance un appel de propositions de projets novateurs afin de développer et de mettre en place des stratégies pour améliorer la mobilité étudiante, accroître les occasions de transfert pour les étudiants et améliorer la collaboration postsecondaire de manière à contribuer au développement continu d'un système d'éducation postsecondaire plus homogène en Ontario. Le CATON vise à appuyer la création de nouvelles formes de prestation de cursus novateurs qui étendent les occasions de transfert pour les étudiants grâce à une collaboration universitaire entre les établissements.

### **Au sujet du CATON**

Fondé en 2011, le Conseil pour l'articulation et le transfert - Ontario (CATON) a été créé pour améliorer la mobilité par la réduction des obstacles des étudiants qui cherchent à bénéficier des parcours de transfert dans les 45 établissements postsecondaires publics de l'Ontario. À titre d'organisation fondée sur les membres, le CATON collabore avec les collèges et les universités afin de créer des politiques et des pratiques de reconnaissance de crédits visant à améliorer la mobilité étudiante, tout en respectant aussi la responsabilité des établissements d'assurer l'intégrité scolaire.

La vision du gouvernement de l'Ontario pour la reconnaissance de crédits est la suivante :

*La province aura un système de transfert de crédits complet, transparent et appliqué de façon cohérente qui permettra d'améliorer les parcours et la mobilité étudiante, de favoriser la réussite des étudiants et de faire de l'Ontario une destination de choix en matière d'éducation postsecondaire. Le système de transfert de crédits aidera les étudiants qualifiés à transiter entre les établissements et les programmes postsecondaires sans avoir à reprendre les cours pertinents, réussis dans le passé.*

Le gouvernement croit que la réalisation de cette vision permettra aux étudiants de se déplacer plus aisément au sein du système d'éducation postsecondaire, d'atteindre leur programme d'enseignement de choix final en moins de temps et d'entrer ou de retourner sur le marché du travail plus rapidement.

Pendant la brève période écoulée depuis la fondation du CATON, celui-ci a réalisé des résultats tangibles, allant de la collecte de la première série de [données sur les étudiants ontariens qui ont bénéficié de la reconnaissance de crédits](#) à la [transparence des politiques de transfert](#). Nous avons aussi grandement augmenté le nombre de parcours de transfert pour les étudiants en appuyant près de 150 projets d'élaboration de parcours. Ensemble, ces projets couvrent un large éventail de programmes très populaires, tels que les affaires, les études environnementales, l'informatique et les services sociaux et communautaires, dans toutes les directions de transfert, y compris du diplôme au grade, d'un diplôme à l'autre, de l'apprentissage au diplôme, du grade au diplôme d'un grade à l'autre. Nous avons également financé des projets de recherche concurrents qui ont contribué à une meilleure compréhension des expériences des étudiants et des établissements en matière de mobilité.

## Critères de soumission pour la DP

Les établissements utilisent un large éventail d'approches créatives pour faciliter la mobilité des étudiants. Selon l'expérience du CATON, les approches les plus novatrices de la mobilité étudiante proviennent des établissements partenaires, qui ont imaginé et élaboré de nouveaux modèles de collaboration universitaire. Le CATON souhaite encourager activement cette innovation en demandant des propositions axées sur l'élaboration de nouvelles formes de prestation de programmes, comme de possibles nouveaux ou différents types de dispositions entre établissements pour faciliter la mobilité.

L'objectif consiste à appuyer l'innovation grâce à un environnement sécuritaire pour profiter de l'expérience. Pour ce faire, les frontières pour les projets potentiels sont délibérément plus vastes et la principale qualification est que les projets doivent faciliter le transfert des étudiants grâce à la collaboration universitaire entre les établissements. L'un des principaux résultats consiste à partager les leçons retenues et à créer de nouvelles approches et ressources qui contribuent au développement d'un système d'études postsecondaires plus homogène en Ontario.

Toutes les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- Un résumé de la proposition de nouvelle forme de prestation de programme ou de la collaboration universitaire, notamment un aperçu décrivant l'intégration dans le contexte postsecondaire actuel;
- Une explication de la façon dont le projet est lié à la mobilité étudiante et au développement d'un système d'études postsecondaires plus homogène;
- Une indication de tous les composants en ligne ou nouveaux programmes qui découleraient du projet;

- Une stratégie et un échéancier pour la mise en œuvre du projet, comprenant tous les processus d'approbation nécessaires.

REMARQUE : Nous comprenons qu'en raison de leur nature, les propositions de prestation de nouveaux cursus peuvent parfois impliquer ou entraîner la création de nouveaux programmes, notamment des programmes nécessitant l'approbation du ministère. Veuillez prendre note que les prix pour les projets accordés par le CATON ne sont liés à aucun processus d'approbation de programme, et que les propositions retenues ne sont pas soutenues par le ministère. Par conséquent, nous encourageons les auteurs des propositions à discuter des nouveaux programmes potentiels avec le ministère avant de soumettre une proposition de projet.

### **DP Budgets et échéanciers**

Les budgets des propositions doivent respecter les lignes directrices indiquées dans le formulaire du budget pour la DP du CATON (voir ci-dessous). Afin d'assurer le plus large éventail de propositions possible, il n'existe aucune limite maximale pour le financement, sauf indication contraire; cependant, les montants demandés peuvent nécessiter une justification supplémentaire pour être approuvés. Les activités ou le personnel actuellement financés par la subvention aux institutions pour la reconnaissance de crédits (CTIG) ne sont pas admissibles au financement du CATON.

Dans la mesure du possible, les projets doivent comporter un échéancier jusqu'à la réalisation, notamment la remise du rapport final au CATON au plus tard le 15 mars 2018. Les projets qui proposent de se prolonger au-delà de cette date limite doivent fournir une justification claire expliquant ce délai.

### **Livrables**

Les auteurs des propositions doivent être prêts à fournir les éléments suivants au CATON dans le cadre des livrables du projet :

- Un rapport provisoire à mi-parcours du projet
- Un rapport final détaillant l'élaboration complète de la nouvelle forme de prestation de programme ou de collaboration universitaire, notamment :
  - Un résumé;
  - Une description complète du projet qui servira de ressource au système;
  - Une explication de la façon dont le projet améliore la mobilité étudiante, y compris, le cas échéant, comment les crédits seront accordés aux étudiants et comment ils seront appliqués;

- Une explication détaillée de la façon dont le nouveau format a été créé, notamment une analyse des résultats d'apprentissage ou du programme ou une explication de l'élaboration de tous les nouveaux programmes;
- Les détails concernant les dates de mise en œuvre attendues, y compris une liste des approbations accordées et en cours, le cas échéant, et la date à laquelle le parcours de transfert sera affiché au ONTransfer.ca;
- Un rapport portant sur les « pratiques exemplaires » et les « leçons apprises » du projet de manière à ce que les futurs auteurs des propositions puissent tirer profit des expériences liées aux projets; et
- Des états financiers détaillés.

## Processus de soumission des propositions

Date limite de soumission : 9 janvier 2017

Prolongée jusqu'au : 16 janvier 2017

Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- 1) [DP CATON Formulaire de proposition](#) (sous forme de document MSWord)
- 2) [DP CATON Formulaire du budget](#) (sous forme de document MExcel)
- 3) [DP CATON Formulaire des signatures](#) (sous forme de PDF ou d'image numérisée)

Veuillez faire parvenir les documents susmentionnés par courriel à : [policyandprograms@oncat.ca](mailto:policyandprograms@oncat.ca). Les copies papier ne sont pas nécessaires.

REMARQUE : Les CV des membres de l'équipe du projet peuvent être demandés dans le cadre du processus d'évaluation des propositions.

## Processus d'évaluation des propositions

Votre proposition sera étudiée par des pairs faisant partie d'un groupe d'experts, y compris des VPA des établissements membres du CATON, des chefs de projets précédents et des membres importants de la communauté postsecondaire. En règle générale, les propositions seront évaluées en fonction des éléments suivants :

- La clarté et la perspective d'ensemble;
- La démonstration du respect des objectifs et critères de la DP;
- La faisabilité et l'applicabilité des étapes, des échéances et des budgets dans le contexte de précédents projets; et
- Les contributions au développement du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Après l'examen initial, nous pourrions assurer un suivi avec les auteurs des propositions pour répondre aux questions du groupe d'experts. Une réponse rapide sera appréciée pour accélérer

le processus d'examen. Dès que les questions auront été abordées et qu'une décision aura été prise, vous serez avisé par courriel. Veuillez prendre note que les propositions pourront être approuvées en principe jusqu'à l'examen final du budget et de l'administration. Nous espérons arriver aux décisions finales de la plupart des propositions au plus tard le 1er mars 2017.

### **Auteurs des propositions retenues**

Les auteurs des propositions retenues devront conclure une entente officielle avec le CATON, qui décrira les modalités du financement en spécifiant les objectifs du projet, les échéanciers et les résultats prévus.

### **Contact**

Pour toute question relative à cette DP ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact avec Lena Balata, agente de projet du CATON au 416 640-6951, poste 303 ou à [lbalata@oncat.ca](mailto:lbalata@oncat.ca).